

Date de la séance

Le 25 juin 2025

Date de convocation

Le 19 juin 2025

Date de publication

Le 19 juin 2025

Nombre de délégués

En exercice 34

Présents 26

Procurations 7

Excusé 0

Absent 1

N° 2025-06-37

OBJET :

**MISE A JOUR DU
TABLEAU DES
EFFECTIFS –
CREATION DE
POSTE**

Le Président certifie
que la liste des
délibérations a été
publiée sur le site
internet de la
Communauté de
Communes Gally-
Mauldre

L'an deux mille vingt-cinq

Le mercredi 25 juin, à 18h30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal de la mairie de Feucherolles, en séance publique, sous la présidence de Patrick LOISEL, Président.

Commune d'ANDELU :

Commune de BAZEMONT : Jean-Bernard HETZEL, Martine DELORENZI

Commune de Chavenay : Myriam BRENAC, Stéphane GOMPERTZ

Commune de CRESPIERES : Adriano BALLARIN

Commune de DAVRON : Damien GUIBOUT

Commune de FEUCHEROLLES : Patrick LOISEL, Katrin VARILLON, Michel DELAMAIRE, Yves DEKEYREL

Commune d'HERBEVILLE : Vincent GAY

Commune de MAREIL-SUR-MAULDRE : Nathalie CAHUZAC, Christophe DEBUISNE

Commune de MAULE : Olivier LEPRETRE, Sidonie KARM, Hervé CAMARD, Sylvie BIGAY, Caroline QUINET, Hajer RIVIERE

Commune de MONTAINVILLE : Eric MARTIN

Commune de SAINT-NOM-LA-BRETECHE : Gilles STUDNIA, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Dominique GERBERT, Axel FAIVRE, Jean-Philippe ANTOINE

Procurations :

Jérôme COTIGNY a donné pouvoir à Myriam BRENAC

Agnès TABARY a donné pouvoir à Adriano BALLARIN

Jean Christophe SEGUIER a donné pouvoir à Hervé CAMARD

Samuel COLLIN a donné pouvoir à Hajer RIVIERE

William FALCHETTO a donné pouvoir à Olivier LEPRETRE

Christine CAILLAT à Dominique GERBERT

Christelle BARDEILLE à Axel FAIVRE

Excusé : /

Absent : Olivier RAVENEL

Secrétaire de séance : Axel FAIVRE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment le livre III articles L311-1 à L352-6,

VU les Lignes Directrices de Gestion établies par la Communauté de Communes Gally Mauldre en date du 1^{er} avril 2022,

VU le tableau des emplois,

CONSIDERANT la nécessité de créer :

- 1 poste d'agent social principal de 2^{ème} classe de catégorie C pour la création d'un poste à temps complet d'adjoint à la responsable des affaires sociales, agent portage de repas à domicile et régisseur titulaire des ALSH,

CONSIDERANT l'avis favorable unanime des membres présents en Commission Affaires Générales et Financières et gestion de l'activité du Cinéma Les Deux Scènes du 18 juin 2025

ENTENDU l'exposé de Monsieur Patrick LOISEL, Président,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- ⇒ **DECIDE** d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées,
- ⇒ **CREE** :
 - 1 poste d'agent social principal de 2^{ème} classe de catégorie C
- ⇒ **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2025, chapitre 12

Le Président
Patrick LOISEL



Pour copie conforme,

- Mise en ligne de l'acte le ...26/06/2025.....
- Document rendu exécutoire le ...26/06/2025.....